

DÉPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

portant sur les actions de la société



initiée par : TLD International Holding

présentée par : HR Banque

Prix de l'offre : 26,80 € par action

Le présent communiqué est établi conformément aux dispositions de l'article 231-17 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »). L'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire et la diffusion au public de la note d'information restent soumises à l'approbation de l'AMF.

I. PRÉSENTATION DU CONTEXTE

TLD International Holding (société par actions simplifiée au capital de 10.800.00 euros dont le siège social est situé 2 place Gustave Eiffel - Silic 305 - 94150 Rungis, dont le numéro d'identification est 490 259 165 RCS Créteil) (l'« **Initiateur** » ou « **TLD International Holding** ») a acquis dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'il avait déposée sur TLD Group (société anonyme au capital de 18.234.930 euros dont le siège social est situé 2 place Gustave Eiffel - BP 60305 - 94588 Rungis cedex, dont le numéro d'identification est 955 513 940 RCS Créteil et dont les actions sont admises sur le Compartiment C du marché Euronext by Euronext™ sous le code ISIN FR 00000 34621) (« **TLD Group** » ou la « **Société** ») ouverte du 1^{er} au 22 août 2006 inclus et dont la note d'information a été visée par l'AMF le 26 juillet 2006 sous le numéro 06-273 (l'« **OPAS** ») un total de 407.318 actions TLD Group au prix unitaire de 26,80 euros (cf. Décision et Information de l'AMF numéro 206C1697 du 29 août 2006), lui conférant à l'issue de l'OPAS le contrôle de 98,85 % du capital et des droits de vote de la Société.

Il est rappelé que l'OPAS faisait suite à l'acquisition directe et indirecte, le 3 juillet 2006, par TLD International Holding d'un total de 2.596.922 actions de la société TLD Group, lui conférant le contrôle de 85,45 % du capital et des droits de vote de TLD Group (l'« **Acquisition du Bloc** »), sur la base d'un prix de 23,40 euros par action, selon les modalités précisées dans la note d'information relative à l'OPAS.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce, TLD International Holding a déclaré, par lettres en date du 2 août 2006 et du 7 août 2006 adressées à l'AMF et à TLD Group, avoir franchi les seuils respectifs de 90 % et 95 % du capital et des droits de vote de TLD Group.

En conséquence et conformément à l'intention annoncée par TLD International Holding dans la note d'information relative à l'OPAS et lors des déclarations de franchissement de seuils et d'intention, HR Banque (« **HR Banque** » ou la « **Banque Présentratrice** »), agissant pour le compte de TLD International Holding, a déposé le 30 août 2006 un projet d'offre publique de retrait par laquelle TLD International Holding offre irrévocablement aux actionnaires de TLD Group d'acquérir leurs actions TLD Group au prix de 26,80 euros par action, soit un prix égal à celui offert dans le cadre de l'OPAS (l'« **Offre Publique de Retrait** »). Cette Offre Publique de Retrait sera suivie immédiatement par le retrait obligatoire des actions TLD Group, conformément aux dispositions des articles 237-1 et 237-10 du Règlement général de l'AMF (le « **Retrait Obligatoire** ») (l'Offre Publique de Retrait et le Retrait Obligatoire étant désignés ensemble l'« **OPR-RO** »).

À l'issue du Retrait Obligatoire, les actions de TLD Group seront radiées du marché Euronext.

Dans cette perspective et conformément à l'article 237-1 du Règlement général de l'AMF, le Cabinet Ricol, Lasteyrie & Associés, représenté par Monsieur Gilles de Courcel et Madame Carole Plessis, a été agréé le 1^{er} juin 2006 en qualité d'expert indépendant par l'AMF, chargé de porter une appréciation sur l'évaluation des actions TLD Group et de se prononcer sur le caractère équitable du prix d'indemnisation proposé aux actionnaires minoritaires de TLD Group. La mise à jour de son rapport est reproduite à la section V du projet de note d'information.

II. MODALITÉS DE L'OPR-RO

1. Modalités de l'Offre Publique de Retrait

L'Initiateur s'est engagé irrévocablement à acquérir, pendant une période qui sera déterminée par l'AMF, au prix de 26,80 euros par action, toutes les actions TLD Group visées par l'Offre Publique de Retrait qui seront présentées à l'Offre Publique de Retrait.

L'Offre Publique de Retrait porte sur la totalité des actions non détenues directement ou indirectement par l'Initiateur à l'issue de l'OPAS, soit 34.915 actions TLD Group, représentant 1,15 % du capital et des droits de vote ⁽¹⁾ de TLD Group.

Conformément à l'article 231-14 du Règlement général de l'AMF, HR Banque, établissement présentateur de l'OPR-RO, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par TLD International Holding.

HR Banque, agissant par l'intermédiaire du membre de marché ODDO-Securities, se portera acquéreur, pour le compte de TLD International Holding, de toutes les actions TLD Group qui seront apportées à l'Offre Publique de Retrait.

Les actionnaires de TLD Group désireux de céder leurs actions dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait devront passer un ordre de vente, qui sera irrévocable, auprès de l'établissement habilité dépositaire de leurs actions (établissement de crédit, entreprise d'investissement, etc.) au plus tard le dernier jour de l'Offre Publique de Retrait. Il est précisé

que la cession de leurs actions au prix de 26,80 euros par action sera effectuée au fur et à mesure de l'exécution des ordres, trois jours de négociation après chaque exécution. Les frais de vente (à savoir les frais de courtage et la TVA afférente ainsi que l'impôt de bourse) seront à la charge des actionnaires vendeurs.

(1) Sur un total de 3.039.155 actions au 31 décembre 2005 (Source : Comptes annuels 2005 de TLD Group publiés au BALO du 28 avril 2006) et 3.039.155 droits de vote au 29 juin 2006 (Source : Décision et Information AMF n°206C1290 du 29 juin 2006).

2. Retrait Obligatoire

TLD International Holding a également demandé à l'AMF l'autorisation de procéder au Retrait Obligatoire des actions TLD Group dès la clôture de l'Offre Publique de Retrait, conformément aux articles 237-1 et 237-10 du Règlement général de l'AMF, dans la mesure où les actions TLD Group non détenues par TLD International Holding représentent moins de 5 % du capital ou des droits de vote à l'issue de l'Offre Publique de Retrait. Dans cette hypothèse, à l'issue de l'Offre Publique de Retrait, les actions TLD Group seront radiées du Compartiment C du marché Euronext by Euronext™ le jour de négociation suivant la clôture de l'Offre Publique de Retrait et, conformément à l'article 237-10 du Règlement général de l'AMF, les actions TLD Group qui n'auraient pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées (et ce, quel que soit le pays de résidence de leur porteur) à TLD International Holding moyennant une indemnisation identique au prix de l'Offre Publique de Retrait, soit 26,80 euros par action.

III. PRÉSENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ FAISANT L'OBJET DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT ET DE LA SOCIÉTÉ INITIATRICE

Les informations concernant TLD Group et TLD International Holding figurent dans la note d'information relative à l'OPAS visée par l'AMF le 26 juillet 2006 sous le n°06-273.

Ce document, disponible sur simple demande et sans frais auprès de HR Banque, TLD International Holding et TLD Group ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), fait partie intégrante du projet de note d'information.

Les renseignements qu'elle contient restent exacts à la date du projet de note d'information relatif à l'OPR-RO, à l'exception des informations figurant dans le projet de note d'information relatif à l'OPR-RO, qui constituent une mise à jour de la note d'information relative à l'OPAS depuis la délivrance du visa le 26 juillet 2006.

1. Répartition du capital social de TLD Group

Après la clôture de l'OPAS

	Nombre d'actions ordinaires	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Acti-Développement SA*	1.320.489	43,45	1.320.489	43,45
TLD International Holding	1.683.751	55,40	1.683.751	55,40
Public	34.915	1,15	34.915	1,15
Auto-détention	0	0	0	0
Total	3.039.155	100,00	3.039.155	100,00

*société détenue à 99,48 % par TLD International Holding

2. Répartition du capital social de TLD International Holding

2.1. Évolution du capital depuis le 3 juillet 2006

Dans le cadre de l'OPAS initiée par TLD International Holding sur les actions TLD Group du 1^{er} au 22 août 2006, TLD International Holding a acquis 407.318 actions TLD Group. À l'issue de l'OPAS, l'Initiateur détient, directement et indirectement, 3.004.240 actions TLD Group représentant 98,85 % du capital et des droits de vote de la Société⁽²⁾.

Les fonds communs de placement à risque AXA LBO Fund III A et AXA LBO Fund III B, sociétés contrôlant l'Initiateur, doivent céder le 31 août 2006 aux fonds gérés par Barclays Private Equity France SAS (Barclays Private Equity II FCPR A, Barclays Private Equity II FCPR B, Barclays Private Equity FCPR C 2006, Barclays Private Equity PVL Partnership, Parallel Ventures Nominees No 2 Limited, Midvent et Clink Street Nominees), 2.260.630 actions et 698.702 obligations convertibles souscrites le 3 juillet 2006 à leur valeur nominale augmentée d'un intérêt annuel de 8 %, et ce pour un montant total de 9.364.059 euros.

Par ailleurs, en application des accords de portage signés le 3 juillet 2006, les fonds communs de placement à risque AXA LBO Fund III A et AXA LBO Fund III B, sociétés contrôlant l'Initiateur, ont cédé le 25 août 2006 à TLD Management Co 69.519 ABSA 1 et 69.519 ABSA 2 qu'ils avaient souscrites le 3 juillet 2006 pour un montant total de 162.211 euros.

(2) Sur un total de 3.039.155 actions au 31 décembre 2005 (Source : Comptes annuels 2005 de TLD Group publiés au BALO du 28 avril 2006) et 3.039.155 droits de vote au 29 juin 2006 (Source : Décision et Information AMF n°206C1290 du 29 juin 2006).

À l'issue de cette syndication la répartition du capital de TLD International Holding se présentera comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions ordinaires	ABSA 1	ABSA 2	Nombre de droits de vote	% capital et droits de vote
AXA LBO Fund III A	4 874 646	362 944	362 944	5 600 534	51,86%
AXA LBO Fund III B	664 724	49 493	49 493	763 710	7,07%
Barclays Private Equity FCPR C 2006	796 472	0	0	796 472	7,37%
Midvent	15 342	0	0	15 342	0,14%
Clink Street Nominees	483	0	0	483	0,00%
Barclays Private Equity PVLP Limited Partnership	134 507	0	0	134 507	1,25%
Parallel Ventures Nominees No 2 Limited	7 912	0	0	7 912	0,07%
Barclays Private Equity II FCPR A	937 596	0	0	937 596	8,68%
Barclays Private Equity II FCPR B	368 318	0	0	368 318	3,41%
Jean-Marie Fulconis	0	310 526	310 526	621 052	5,75%
Antoine Maguin	0	256 500	256 500	513 000	4,75%
Allen Ming Sing Fu	0	80 975	80 975	161 950	1,50%
Hervé Criquillion	0	94 499	94 499	188 998	1,75%
David Flahault	0	47 250	47 250	94 500	0,88%
TLD Management Co	0	297 813	297 813	595 626	5,52%
Total	7 800 000	1 500 000	1 500 000	10 800 000	100,00%

Les caractéristiques détaillées des ABSA 1 et ABSA 2 sont décrites à la section III.4 du projet de note d'information.

2.2. Répartition actuelle des obligations

À la suite de cette nouvelle émission et de la syndication par les fonds communs de placement à risque AXA LBO Fund III A et AXA LBO Fund III B de 698.702 OCA 1 aux fonds gérés par Barclays Private Equity, la répartition des OCA 1 et des OCA 2 se présentera comme suit :

Détenteur d'obligations	Nombre d'OCA 1	Valeur en €	Nombre d'OCA 2	Valeur en €	Nombre d'Obligations Mezzanine 1	Valeur en €
AXA LBO Fund III A	1 471 886	14 718 860	89 672	896 720	0	0
AXA LBO Fund III B	200 712	2 007 120	12 228	122 280	0	0
Barclays Private Equity FCPR C 2006	246 169	2 461 690	0	0	0	0
Barclays Private Equity PVLP Limited Partnership	48 909	489 090	0	0	0	0
Barclays Private Equity II FCPR A	289 787	2 897 870	0	0	0	0
Barclays Private Equity II FCPR B	113 837	1 138 370	0	0	0	0
Indigo Capital IV	0	0	0	0	100	17 000 000
Total	2 371 300	23 713 000	101 900	1 019 000	100	17 000 000

Il est prévu de réaliser à l'issue de l'Offre Publique de Retrait une émission complémentaire de 30.300 OCA 2. À la suite de cette nouvelle émission, la répartition des OCA 1 et des OCA 2 se présentera comme suit :

Détenteur d'obligations	Nombre d'OCA 1	Valeur en €	Nombre d'OCA 2	Valeur en €	Nombre d'Obligations Mezzanine 1	Valeur en €
AXA LBO Fund III A	1 471 886	14 718 860	116 336	1 163 360	0	0
AXA LBO Fund III B	200 712	2 007 120	15 864	158 640	0	0
Barclays Private Equity FCPR C 2006	246 169	2 461 690	0	0	0	0
Barclays Private Equity PVLP Limited Partnership	48 909	489 090	0	0	0	0
Barclays Private Equity II FCPR A	289 787	2 897 870	0	0	0	0
Barclays Private Equity II FCPR B	113 837	1 138 370	0	0	0	0
Indigo Capital IV	0	0	0	0	100	17 000 000
Total	2 371 300	23 713 000	132 200	1 322 000	100	17 000 000

Les caractéristiques détaillées des OCA 1, OCA 2 et Obligations Mezzanine 1 sont décrites à la section III.4 du projet de note d'information.

IV. ÉLÉMENTS D'APPRECIATION DU PRIX D'OFFRE

Le prix offert par l'Initiateur est de 26,80 euros par action TLD Group. Les éléments d'appréciation du prix de l'OPR-RO ont été produits par HR Banque, banque présentatrice de l'OPR-RO, pour le compte de l'Initiateur dans le cadre de l'OPAS.

Le tableau de synthèse ci-dessous récapitule les résultats obtenus selon les différentes méthodes d'évaluation retenues et la prime offerte par l'OPR-RO sur ces valeurs moyennes.

Période ⁽¹⁾	Plus bas €	Plus haut €	Cours moyen ⁽²⁾ €	Volumes moyens quotidiens	Prime offerte
Séance du 10 mai 2006 ⁽³⁾			25,46		5,3 %
1 mois	21,95	25,5	23,61	832	13,5 %
3 mois	17,5	25,5	22,03	1 514	21,7 %
6 mois	14,3	25,5	18,79	1 087	42,6 %
12 mois	11,15	25,5	15,82	867	69,4 %

Source : Fininfo

(1) En jours calendaires

(2) Cours moyens pondérés

(3) Dernier cours coté avant l'annonce de l'opération

OPR-RO à 26,80 € par action	Fourchette de valeur par action en €		Valeur moyenne	Prime (décote) de l'OPR-RO
Multiples des sociétés cotées comparables	16,7	18,7	17,7	51,4 %
Actualisation des cash-flows	18,0	21,0	19,5	37,7 %

À la connaissance d'HR Banque, aucun élément significatif n'est intervenu après le dépôt de l'OPAS qui justifierait une modification de cette évaluation.

V. RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'EXPERT INDÉPENDANT

Dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'une procédure de retrait obligatoire proposée par la société TLD International Holding sur les actions de la société TLD Group, nous avons été désignés en qualité d'expert indépendant à l'effet d'apprécier le caractère équitable du prix de 26,8 euros par action, offert par TLD International Holding pour indemniser les actionnaires minoritaires de la société TLD Group.

Cette opération fait suite à une procédure d'offre publique d'achat simplifiée (« OPAS ») qui s'est déroulée du 1^{er} août au 22 août 2006 inclus. À l'issue de cette procédure d'offre publique simplifiée et au vu des résultats disponibles à la date de ce rapport, la participation de TLD International Holding dans TLD Group est supérieure à 95 % du capital et des droits de vote de la société TLD Group.

Notre attestation en date du 30 juin 2006, concluant sur le caractère équitable du prix proposé pour indemniser les actionnaires, a été intégrée dans la note d'information visée par l'AMF le 25 juillet 2006, à l'occasion de l'offre publique d'achat simplifiée.

L'initiateur ayant décidé de procéder à une offre publique de retrait suivie immédiatement d'un retrait obligatoire sur les actions TLD Group tel qu'il l'avait précédemment annoncé, il nous est demandé de confirmer notre attestation du 30 juin 2006 qui concluait au caractère équitable du prix de 26,8 euros proposé à l'occasion de l'offre publique d'achat simplifiée (« OPAS »).

À cet effet, nous avons revu la note d'information et la lettre de dépôt rédigées par la banque présentatrice et nous sommes assurés auprès des dirigeants de la société TLD Group qu'aucun événement susceptible de remettre en cause le prix proposé n'était intervenu depuis le 30 juin 2006, date de notre rapport, et en particulier que les conditions de marché et les réalisations financières connues à ce jour, ne conduisaient pas à revoir à la hausse les prévisions de business plan communiquées à l'évaluateur et utilisés dans son rapport d'évaluation.

Nous nous sommes également fait confirmer par les sociétés TLD Group et TLD International Holding que les accords contractuels entre les cessionnaires du bloc de contrôle et TLD International Holding n'avaient pas évolué depuis la date de notre dernier rapport.

Ceci nous a été confirmé par lettres datées du 29 août 2006 par TLD Group et TLD International Holding.

Compte tenu de ce qui précède, nous confirmons la conclusion émise dans notre attestation du 30 juin 2006 selon laquelle le prix de 26,8 euros par action TLD Group est équitable pour les actionnaires minoritaires de la société TLD Group.

Fait à Paris,

29 août 2006

Ricol, Lasteyrie & Associés

Carole Plessis

Gilles de Courcel

VI. ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le projet de note d'information comprend, outre les éléments ci-dessus :

- les restrictions concernant l'Offre Publique de Retrait à l'étranger (cf. paragraphe I.2.3 du projet de note d'information) ;
- le calendrier prévisionnel indicatif de l'OPR-RO (cf. paragraphe I.2.4 du projet de note d'information) ;
- les modalités de financement de l'OPR-RO et les frais liés à l'opération (cf. paragraphe I.3 du projet de note d'information) ;
- le régime fiscal de l'OPR-RO (cf. paragraphe I.4 du projet de note d'information) ;
- l'avis motivé du conseil d'administration de TLD Group (cf. paragraphe I.5 du projet de note d'information) ;
- la mise à jour de la présentation de TLD International Holding (cf. section II du projet de note d'information) ;
- la mise à jour de la présentation de TLD Group (cf. section III du projet de note d'information) ;
- les attestations des personnes attestant l'exactitude des informations contenues dans la note d'information (cf. section VI du projet de note d'information).

VII. CONTACTS

Contact presse TLD Group :

Jean-Marie Fulconis – Tél. : +33 1 56 34 10 40

Contact presse AXA Private Equity : Sylvie Deneubourg –

Tél. : +33 1 44 45 92 20 – sylvie.deneubourg@axa-im.com

Contact presse Gavin Anderson & Company : Fabrice Baron – Tél. : +33 1 53 32 61 27 –

fbaron@gavinanderson.fr